Liste des organismes étrangers agréés en application des dispositions du décret n° 2011-225 du 28 février 2011

Organisme agréé	**FONDATION DE LUXEMBOURG**
Forme juridique	Fondation de droit luxembourgeois
Date de création	18 décembre 2008
Siège social	12 rue Erasme, Luxembourg
Adresse site internet	https://www.fdlux.lu
Objet statutaire	La Fondation a pour objet de promouvoir l'engagement philanthropique de personnes physiques et morales. A cette fin, elle peut prendre ou soutenir des initiatives et programmes dans les domaines scientifique, social, culturel, environnemental et tous autres domaines d'intérêt général, au Grand Duché de Luxembourg et à l'étranger.
Date de l'agrément	**13 janvier 2023**
Nature de l'agrément	Agrément accordé sur le fondement des dispositions prévues à l'article 795-0 A du code général des impôts.
Durée de validité de l'agrément	**entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2023**
Effet de l'agrément	Les dons et versements consentis entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2023 au profit de la Fondation de Luxembourg pourront bénéficier d'une exonération de droits de mutation à titre gratuit en application des dispositions de l'article 795-0 A du code général des impôts, dans les conditions et limites prévues par ces mêmes dispositions.